

COMMUNE DE SEPMEs

Place de l'Église

37800

Tél. : 02 47 65 44 66

Fax : 02 47 65 59 14

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
N° 2023-01-01

L'an deux mille vingt-trois, le dix janvier, à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de SEPMEs se sont réunis en séance ordinaire sous la présidence de Mme Régine REZEAU, Maire

Étaient Présents : Mme Régine REZEAU, Maire, Mme DELORME Manon, M. DAGUET Alain, M. BASECQ Samuel, Mme LANGLOIS Barbara, Adjoints
Mme CATHELIN Dominique, Mme BILLY Justine M. CHOLLET Yohan. M. LABARRE Thomas, Mme VERNAT Virginie

Absentes excusés :

Mme Cindy REZEAU, ayant donné procuration à Mme Manon DELORME, Adjointe
M. Denis Jason, M. Charles RAGUIN, M. BARILLET Gaby

Mme LANGLOIS a été désignée comme secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice : ... 14
Nombre de présents : 10
Nombre de votants : 11
Date de convocation : 03 janvier 2023

**OBJET : DEFENSE INCENDIE 2023 : DEMANDE DE SUBVENTIONS AU TITRE DE LA DETR**

M. DAGUET, Adjoint, rappelle que trois citernes souples de réserve incendie ont été installées entre 2020 et 2021.

D'autres hameaux sont toujours en défaut du point de vue de la défense incendie bloquant l'instruction des autorisations d'urbanisme.

M. DAGUET rappelle que la défense extérieure contre l'incendie est de la responsabilité de la commune. Aussi, une citerne souple de réserve incendie pourrait être installée lieu-dit « Les Cosses » afin desservir les lieux-dits « Brissac » et « la Membrolle » et « La Courance ». L'avis du SDIS a été sollicité pour valider l'emplacement.

En conséquence, M. DAGUET, Adjoint au Maire, propose de solliciter une subvention au titre de la DETR 2023 pour réaliser ces travaux.

M. DAGUET annonce au conseil que les travaux liés à la défense sont estimés à 3 534,34 € HT pouvant être subventionnés à hauteur de 60% pour les communes de moins de 1000 habitants pour l'année 2023:

1 Bâche : 2 900€ HT

Matériel pour réalisation de la plateforme : 634,34€

(géotextile 476€ HT / location cylindre 158,34€ HT)

Envoyé en préfecture le 19/01/2023

Reçu en préfecture le 19/01/2023

Publié le

ID : 037-213702475-20230110-20230101-DE



Le Conseil Municipal,
Après avoir entendu l'exposé de M.DAGUET, Adjoint,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité,
SOLLICITE une subvention au titre de la D.E.T.R., selon le plan de financement ci-dessous :

| | |
|-----------------------------|-----------------|
| Equipement défense incendie | 3 534,34 € H.T. |
| D.E.T.R. 60% | 2 120,60 € |
| Autofinancement | 1 413,74 € |

DIT que les crédits seront inscrits au budget primitif 2023.
AUTORISE Mme le Maire, à signer tout document à intervenir

LE SECRETAIRE DE SEANCE
Barbara LANGLOIS

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte qui a été transmis en Sous-préfecture le 19 janvier 2023 et publié le 19 janvier 2023

À SEPMEs, 19 janvier 2023
Le Maire,



**POUR EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE,
Régine REZEAU**